Rhône-Alpes, Drôme
La Roche-de-Glun
la) Roche-de-Glun, les Serres
R.D. 220a

# Pont routier

## Références du dossier

Numéro de dossier : IA26000341
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Points de franchissement du Rhône
Degré d'étude : repéré

## Désignation

Dénomination : pont
Précision sur la dénomination : pont routier

## Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Réseau hydrographique : Rhône; canal de dérivation de Bourg-lès-Valence
Références cadastrales :

## Historique

Le pont portant la R.D. 220a franchit le canal de dérivation de Bourg-lès-Valence, dans le cadre de l'aménagement de la chute mise en service en 1968. Après adjudication sur appel d´offres, ce chantier est attribué par la Compagnie Nationale du Rhône aux entreprises Campenon-Bernard ; l'ouvrage est construit en 1967.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1967 (daté par travaux historiques)
Auteur(s) de l'oeuvre : Bernard Campenon (entrepreneur, attribution par travaux historiques)

## Description

Le pont, implanté sur la commune de La Roche-de-Glun, à hauteur de la ville, franchit le canal d'amenée de l'usine de Bourg-lès-Valence (formant bras gauche du Rhône), à son entrée amont, dans le prolongement du barrage du Rhône. Il s'agit d'un ouvrage de 159,70 m de long (ouverture totale de 157,70 m), comprenant trois travées (42,25 m - 67,50 m - 42,25 m). Le tablier est constitué d'une poutre-caisson en béton précontraint portant sur deux piles de forme oblongue et deux culées en béton. Large de 8 m, il porte une chaussée à deux voies de circulation en double sens de 6 m, dotée de deux trottoirs (un trottoir d'1,20 m en amont et un chasse-roue en aval) bordés de garde-corps métalliques.

### Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; béton précontraint

### Typologies et état de conservation

Typologies : pont à poutre cintrée à travées continues

## Statut, intérêt et protection

Repérage carto. Pont de la D220a, sur la commune de La Roche-de-Glun (26), franchissant le canal de dérivation. Propriété CNR.

Statut de la propriété : propriété d'une société privée

## Références documentaires

### Bibliographie


- **L'aménagement hydro-électrique de la chute de Bourg-lès-Valence sur le Rhône. Chantiers de France** **L'aménagement hydro-électrique de la chute de Bourg-lès-Valence sur le Rhône**. *Chantiers de France Rhône Alpes Méditerranée*, n° 16, 2e trim. 1967, p. 35-74
  voir p. 53

- **Compagnie Nationale du Rhône. Direction du Patrimoine Fluvial et Industriel. Pôle Fluvial. Base** Compagnie Nationale du Rhône. Direction du Patrimoine Fluvial et Industriel. Pôle Fluvial. **Base documentaire OASIS**. Répertoire des ouvrages sur le Rhône
  n° 0339


## Illustrations

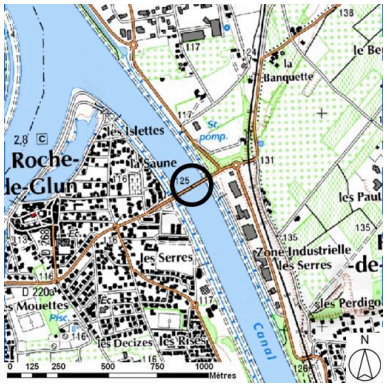


Plan de situation (sur fond de SCAN25(R) (C) IGN-2008 (C) Région Rhône-Alpes Licence n°2008-CISE27-1010)
Dess. S. Delétoille
IVR82_20102600262NUD

Vue panoramique, face aval (depuis la rive gauche)
Phot. I. Havard
IVR82_20102600217NUCAQ

Vue générale, face aval (depuis la rive droite)
Phot. I. Havard
IVR82_20102600073NUCA

Pile, face aval (depuis la rive droite)
Phot. I. Havard

Culée de la rive droite, face aval
Phot. I. Havard
IVR82_20102600075NUCA

Vue générale, face amont (depuis la rive gauche)
Phot. I. Havard
IVR82_20102600077NUCA

IVR82_20102600074NUCA

Tablier, vue partielle de dessous au niveau de la culée de la rive gauche
Phot. I. Havard
IVR82_20102600078NUCA

Chaussée du pont
(depuis la rive gauche)
Phot. I. Havard
IVR82_20102600076NUCA

## Dossiers liés

**Dossiers de synthèse :**
Ponts du Rhône : ponts, ponceaux, passerelles, viaducs (IA00000332)
**Oeuvre(s) contenue(s) :**
**Oeuvre(s) en rapport :**
Présentation de l'étude des points de franchissement du Rhône en région Rhône-Alpes (IA00000331) Rhône-Alpes, Rhône-Alpes
Pont routier (IA07000166) Charmes-sur-Rhône, 07 Charmes-sur-Rhône, les), Grange Côtes de Blod, R.D. 11

Auteur(s) du dossier : Isabelle Havard, Bruno Decrock
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

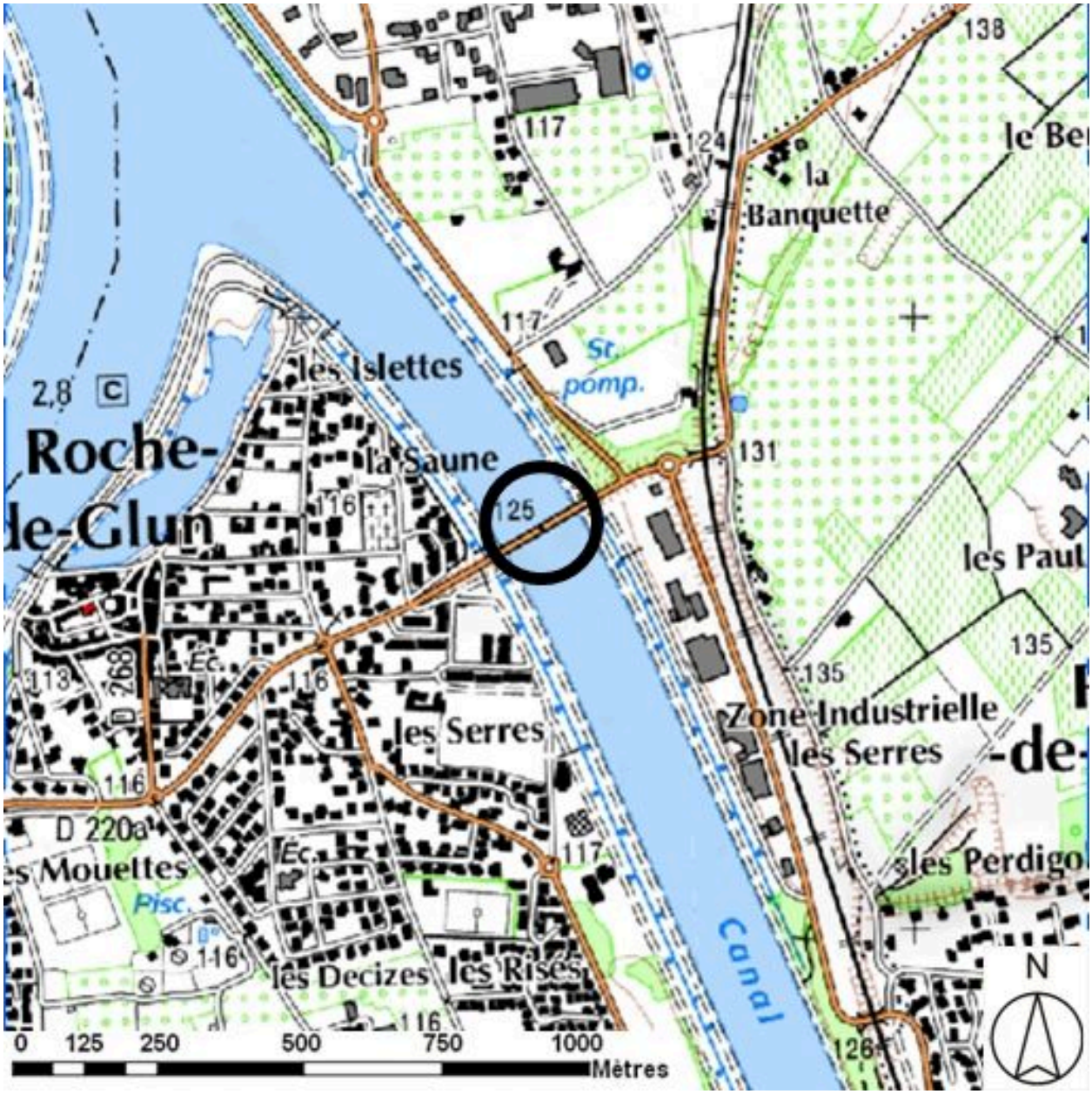


Plan de situation (sur fond de SCAN25(R) (C) IGN-2008 (C) Région Rhône-Alpes Licence n°2008-CISE27-1010)

IVR82_20102600262NUD
Auteur de l'illustration : S. Delétoille
Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1:25000
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © IGN
reproduction interdite

Vue panoramique, face aval (depuis la rive gauche)

IVR82_20102600217NUCAQ
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale, face aval (depuis la rive droite)

IVR82_20102600073NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Pile, face aval (depuis la rive droite)

IVR82_20102600074NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Culée de la rive droite, face aval

IVR82_20102600075NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale, face amont (depuis la rive gauche)

IVR82_20102600077NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Tablier, vue partielle de dessous au niveau de la culée de la rive gauche

IVR82_20102600078NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Chaussée du pont (depuis la rive gauche)

IVR82_20102600076NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation